



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mai 2000

**Implantation et exploitation d'une Microsignalétique urbaine -
Lancement d'un Appel d'Offres**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mai 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Juin 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Claude ALAZARD

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200309

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2000

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Implantation et exploitation d'une Microsignalétique urbaine -
Lancement d'un Appel d'Offres**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Depuis plusieurs années est implantée sur Niort une microsignalétique urbaine, qui fait partie intégrante du plan de jalonnement de la Ville. Cette microsignalétique permet de signaler de nombreux équipements municipaux, mais aussi d'autres équipements publics ainsi qu'un certain nombre d'équipements privés tels que les hôtels et restaurants par exemple.

L'implantation de la signalisation correspondante s'est faite par le biais d'une convention autorisant son titulaire à implanter les panneaux sur le domaine public et à en assurer l'exploitation.

Ladite convention étant arrivée à son terme, il est nécessaire de lancer un appel d'offres pour désigner un nouveau titulaire de cette activité de microsignalétique urbaine, indispensable pour assurer le guidage des usagers dans la Ville.

En conséquence il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier d'appel d'offres correspondant,
- autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation,
- autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)